



Jurbise, le 22 mars 2024

7050 JURBISE

Administration Communale
de JURBISE

Agent traitant : Service Finances (065/37.74.23)

CONCERNE : nouvelle obligation de recours à la plateforme e-Procurement.

Chers commerçants et partenaires,

Le Collège Communal souhaite attirer votre attention sur un changement important concernant la soumission aux marchés publics, à partir du 1^{er} janvier 2025.

En effet, l'utilisation de la plateforme E-procurement deviendra **obligatoire** pour tous les marchés dont le montant estimé sera supérieur à 3 000€ HTVA.

Nous attirons votre attention sur le fait que vos offres ne pourront plus être acceptées si celles-ci ne sont pas transmises via la plateforme **e-Procurement**, à savoir que nous ne pourrions plus accepter vos soumissions ni par courrier, courriel, ni remises en mains propres.

Dès lors, afin de vous accompagner dans cette démarche administrative, et surtout afin que vous puissiez continuer à collaborer avec l'Administration communale, nous vous invitons à une formation gratuite **le mardi 16 avril 2024 à 19h30** dans la salle de l'Orangerie – rue du Moustier n° 8 à 7050 Jurbise.

Enfin, si vous souhaitez déjà obtenir plus d'informations quant à l'utilisation de la plateforme E-procurement, vous trouverez plus d'informations sur le site <https://marchespublics.wallonie.be/home.html>.

Notre service Finances et Taxes reste à votre disposition par téléphone au 065/37.74.23 ou bien par e-mail via compta@commune-jurbise.be.

Veuillez agréer, Chers commerçants et partenaires, l'expression de notre parfaite considération.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur Général,
GILLARD Stéphane

La Bourgmestre,
GALANT Jacqueline

Heures d'ouverture de l'Administration :

Le lundi de 8h00 à 17h00

Du mardi au vendredi de 8h00 à 16h30

Permanence du Service Etat-civil/Population le samedi de 9h00 à 12h00

Permanence du Service Urbanisme un samedi sur deux de 9h00 à 12h00